



PETITS CONSEILS POUR LES PROPRIETAIRES

Chers Amis des Cochons d'Inde,

Nous sommes heureux que vous ayez choisi des cochons d'Inde comme nouveaux compagnons pour les prochaines années. Peut-être qu'ils sont vos premiers cochons d'Inde et peut-être vous posez-vous encore des questions à leur sujet. Afin que vos animaux se sentent bien et que vous leur apportiez le bonheur, nous aimerions vous donner quelques conseils.

Par la suite : cochon d'Inde = CDI.

1. Son Arrivée

Une chose importante : il est obligatoire de détenir au minimum 2 CDI ensemble ! A l'état sauvage ils vivent en petits groupes.

Lorsque vous accueillez des nouveaux CDI chez vous, laissez-leur un jour de tranquillité afin qu'ils puissent découvrir calmement leur nouvel environnement. Un jeune CDI qui vient d'être séparé de sa mère et de ses frères et sœurs a besoin d'un peu de temps pour se faire à sa nouvelle vie auprès des humains. Si on le traite avec calme et douceur, il va prendre confiance et sortir de sa maison pour venir vous sentir ou chercher un bout de légume dans vos doigts.

Si vous devez acclimater un nouveau CDI à un autre plus âgé et déjà présent chez vous, faites une rencontre en terrain « neutre » (sur un tapis par exemple) afin qu'aucune odeur ni de l'un, ni de l'autre ne vienne perturber la rencontre. Vous pouvez écraser du persil dans vos mains et caresser les deux amis avec ce mélange odorant qui va momentanément couvrir leur propre odeur. Il y aura forcément un dominant et un dominé mais veillez à ce qu'il n'y ait pas de vraies bagarres qui sont toujours violentes. Des CDI qui se sont battus ne pourront plus être remis ensemble. Il est normal d'avoir des petits roucoulements voire quelques claquements de dents pendant 3-4 jours, mais ensuite ils vont s'acclimater l'un à l'autre. Parfois certains CDI sont inconciliables, c'est parfois le cas avec les vieilles femelles qui sont assez territoriales et qui accepteront plus facilement un très jeune CDI qu'un autre adulte.

Attention : beaucoup de parents achètent des CDI pour leur enfant. Etant donné la fragilité tant physique qu'émotionnelle du CDI, nous déconseillons l'achat de CDI pour un enfant de moins de 10 ans, en effet cet animal n'aime pas être caressé ni porté. Nous avons beaucoup de CDI à placer car les jeunes enfants s'en désintéressent rapidement et les parents ne veulent plus assumer l'entretien ensuite.

2. Son Habitat

Que ce soit en cage ou en parc, donnez à vos CDI le meilleur habitat possible. Pour meubler leur cage (nous recommandons min. **1m²** pour deux CDI), il vous faudra absolument : au minimum une maison par animal pour se cacher et dormir (avec deux entrées/sorties pour éviter les bagarres), un râtelier à foin, une écuelle pour les graines, un biberon pour l'eau (ou une écuelle), quelques branches à grignoter et une litière non poussiéreuse et bien absorbante (copeaux de bois ou tapis polaires absorbants). Tous les matériaux doivent être non toxiques et ne doivent pas présenter de danger (clous, plastique friable, papier journal...). Si vous possédez d'autres animaux, vérifiez qu'ils ne puissent pas accéder à la cage et que celle-ci ferme bien. Evitez que les CDI ne soient dérangés par le chien ou le chat qui les considérera souvent comme des proies alléchantes ou de jouets rigolos. La cage ne doit pas être en plein soleil ni sujette à des courants d'air, ni dans les odeurs de cuisine. N'oubliez pas que vos CDI apprécieront autant que vous de pouvoir sortir et courir à leur guise, sous surveillance bien entendu.

En Suisse, il est interdit de détenir un seul CDI avec un seul lapin. En effet, ils ne sont pas de la même espèce et n'ont pas les mêmes habitudes. Si vous souhaitez tout de même faire cohabiter ces deux espèces, il vous faudra détenir au minimum deux CDI avec deux lapins, ce qui implique un parc intérieur ou extérieur bien sécurisé de min 4m².

3. Ses Soins

Seul un animal bien entretenu se sentira vraiment heureux. Les soins comprennent : la propreté de la cage (changée au moins 1x/sem.), la coupe des griffes, un contrôle régulier de sa santé générale (dents, yeux, oreilles, pelage, pattes, organes génitaux...). Les CDI à poils courts (lisses ou rosettes) nécessitent un brossage 1x/sem. Les CDI à poils longs nécessitent un brossage presque quotidien ou un démêlage avec les doigts, afin de faciliter sa vie et son entretien, il faudra couper ses poils au niveau du sol.

4. Son Alimentation

Un bon régime alimentaire évite une grande partie des maladies. Les 5 valeurs de base sont :

- Eau fraîche (en biberon ou en écuelle, à changer tous les jours)
- Foin non poussiéreux et de bonne qualité disponible 24h/24h
- Des produits frais (par ex : carotte, endive, trévisse, concombre, scarole frisée, pomme, melon, raisin...)
- Branches à grignote (noisetier, sapin ou arbres fruitiers)
- Mélange extrudé (mélange pour CDI, enrichi en vitamine C). Les graines ne sont pas essentielles au développement du CDI. Les choisir de préférence sous forme d'extrudés afin d'éviter le tri des graines.

Régime idéal :
Matin : foin + changer eau
Fin de journée : fruits et légumes (50g/CDI)
Soir : extrudés (max. 1 cuillère à soupe / CDI) + foin

Régulièrement : des branches de noisetier ou d'arbres fruitier à grignoter

Attention : le CDI ne peut pas synthétiser la vitamine C, tout comme l'humain. Il a donc besoin de la trouver dans son alimentation. Veillez donc à lui en donner grâce aux légumes et fruits frais et en complément par des gouttes sur un légume pour les mères portantes et les CDI âgés ou malades.

5. Sa vie au quotidien

Vous aurez beaucoup de plaisir à vivre avec ce compagnon pas trop compliqué. Avec le temps vous comprendrez très bien ce qu'il veut vous faire comprendre par ses cris et sifflements bien particuliers.

Cet animal est particulièrement intéressant à observer par la multitude de ses échanges sociaux.

Comme il est nécessaire de leur offrir une vie à plusieurs, vous pourrez très bien mélanger : 2 femelles, 1 femelle et 1 mâle castré (si votre mâle n'est pas castré, attention à la nombreuse progéniture qu'il faut ensuite élever et placer ainsi qu'au fait de ne pas épuiser le femelle par des grossesses successives...). 2 mâles, castrés ou non, peuvent aussi parfois s'entendre à condition de ne jamais avoir eu de contact avec des femelles (deux frères par exemple) ou qu'ils aient été castrés très jeunes. Toutefois leur entente ne sera pas assurée et dans l'idéal elle n'est donc pas recommandée (souvent l'entente se dégrade vers leurs 8-12 mois).

Si vous désirez en avoir plus que deux, vous pouvez faire cohabiter plusieurs femelles ensemble mais nous conseillons d'ajouter un mâle castré dans le groupe afin de réguler les humeurs de ces dames, parfois chicanesuses entre elles. Il sera alors passionnant d'avoir plusieurs compagnons, tous au caractère bien différent, qui entretiennent une vie identique à celle d'un troupeau et ont une vie sociale très riche (câlins, toilettes, conflits, discussions, repos...).

6. Sa santé

En principe, les CDI ne tombent pas facilement malades si leur régime alimentaire et leur détention sont corrects. Toutefois, en cas de maladie il faut impérativement agir très vite et consulter un vétérinaire spécialisé NAC rapidement.

Attention à la perte de poids : Il est vivement conseillé de peser ses CDI 1x/semaine, une chute du poids est souvent le premier symptôme d'une maladie avant des symptômes plus flagrant qui démontre souvent une maladie déjà avancée. Un CDI qui ne mange plus perd env. 20g/jour.

Lors d'un des symptômes suivants, il est impératif de consulter un vétérinaire **en urgence** :

- Troubles de l'alimentation : Perte d'appétit ou arrêt de l'alimentation
- Troubles du comportement : Perte d'entrain, poil hérissé et isolement social
- Troubles du transit : Diarrhée ou constipation, abdomen gonflé
- Problème dentaire : CDI qui bave, incisives de biais, abcès
- Problème respiratoire : nez qui coule, yeux collés, éternuements, bruit respiratoire
- Problèmes cutanés : Atteinte de la peau ou des tissus (chute de poils, grattage, boule sous la peau, croûtes...)
- Troubles urinaires : Saignements ou cris lorsque le CDI urine
- Blessure à l'œil
- Chute, accident, morsure

Attention : un CDI qui ne mange plus depuis 15 heures commence à dégrader son appareil digestif, il est donc impératif de consulter un vétérinaire très rapidement et de le nourrir artificiellement en attendant la consultation. Il ne peut pas jeûner sans dégrader son métabolisme.

Avec un peu de chance et de bons soins, vos CDI vivront de longues années à vos côtés. Lorsqu'ils seront vieux, ils se fatigueront plus vite et auront besoin de soins doux et attentifs ainsi que de calme.

Les mâles âgés ont parfois des problèmes pour vider leur sac anal qui contient les selles, il est parfois nécessaire de drainer à la main le sac et de désinfecter celui-ci régulièrement pour éviter toute infection. La cataracte est aussi un problème assez fréquent de la vieillesse ainsi que les tumeurs. En les chouchoutant un peu plus, vous leur offrirez une fin de vie douce et heureuse auprès de vous et si l'un d'eux devait vous quitter, n'oubliez pas de le remplacer pour que celui qui reste ne souffre pas de la solitude.

Nourriture artificielle :

Critical Care (c/o vétérinaires)

- Donner 5 ml du mélange 6-8 x/jour, soit à la cuillère soit à la seringue dans la bouche

En cas de diarrhées, donner un probiotique (à demander chez le vétérinaire).

Pour les bébés qui ont perdu leur maman, le lait en poudre pour chatons est idéal :

Chez votre vétérinaire, vous trouverez des laits spéciaux pour chatons qui conviennent aux bébés CDI. L'idéal est que les bébés restent avec un adulte sympa, s'ils n'ont plus leur mère, afin d'apprendre à manger comme des grands (légumes, graines...). Car les petits imitent les grands dès leurs premières heures de vie.

7. Notre Club

Le Club Romand des Amis des Cochons d'Inde a été fondé le 11 avril 2003, nos membres sont des propriétaires de CDI, des éleveurs mais aussi des amis de cet animal. Nous vous conseillerons volontiers pour toute question en rapport avec les CDI, les soins, leur élevage. Nous recueillons les CDI abandonnés et les remplaçons dans de nouvelles familles. Nous organisons des formations afin de faire connaître ces fabuleux compagnons ainsi que la bonne manière de s'en occuper.

Cette brochure vous est offerte par :

CRACI Club Romand des Amis des Cochons d'Inde
Ch. du Tatrel 21 - 1617 Tatroz
craci@bluewin.ch www.craci.org

078 689 01 01

Merci pour vos dons : IBAN CH54 0900 0000 1730 3795 9

